

(<https://ville-cachan.fr/permanences-sociales/>)

Assistant(e) sociale

Cramif

La Caisse régionale d'assurance maladie d'Île-de-France (Cramif) est un organisme de sécurité sociale appartenant au réseau Assurance Maladie.

Les assistants du service social de la Cramif accompagnent et soutiennent les publics fragilisés par la maladie, un accident et/ou un arrêt de travail.

Prendre rendez-vous par téléphone : [+33 1 56 20 15 85](tel:+33156201585)

Espace départemental des solidarités (EDS)

L'EDS situé à L'Haÿ-les-Roses tient une permanence au CCAS de Cachan pour vous accompagner et vous guider selon vos besoins. Un bilan d'accès aux droits vous permet de faire le point sur vos droits et savoir comment en bénéficier.

Prendre rendez-vous par téléphone : [+33 1 56 71 48 60](tel:+33156714860)

Écrire ensemble

Un écrivain public de l'association « Écrire ensemble » vous reçoit au CCAS, de 9h à 12 h :

- Le mardi
- Le mercredi
- Le samedi

Association départementale d'information sur le logement (Adil)

La permanence de l'Adil au CCAS de Cachan permet de bénéficier de conseils, que vous soyez locataire ou bailleur, sur les aspects juridiques, financiers et fiscaux liés au logement :

- Les 1^{er} et 3^e mercredis du mois

Prendre rendez-vous par téléphone au [+33 1 49 69 15 70](tel:+33149691570)

Il n'y aura aucune permanence de l'Adil au mois d'août.

**Direction du Développement
social, des solidarités et de la
santé (DDS) - CCAS**

Maison des services publics (3^e
étage), 3, rue Camille-Desmoulins,
94230 Cachan

+33 1 49 69 15 70

Lundi, mardi, mercredi, vendredi :
8h15-12h et 13h30-17h15

Jeudi : 13h30-19h

Samedi : 8h45-12h30